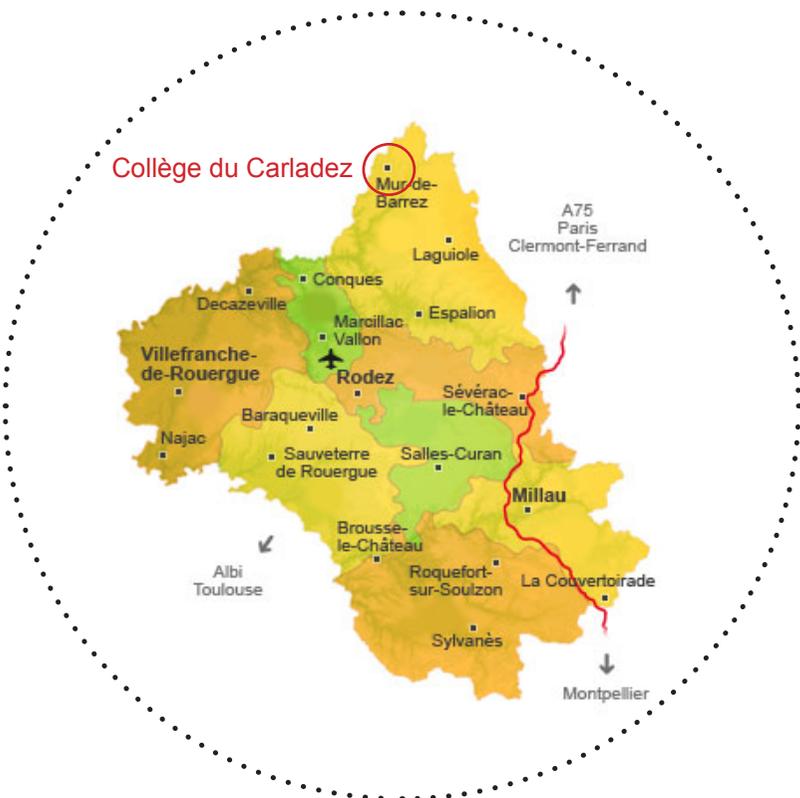


i Pour les inscriptions et tout autre renseignement, veuillez vous adresser au Collège du Carladez afin de vous procurer un dossier début juin.

un certificat médical établi obligatoirement par un médecin du sport sera demandé à l'inscription.



SÉCTION SPORTIVE ÉQUESTRE



Collège du Carladez
Rue des écoles
12600 MUR-DE-BARREZ



n° Tél : 05 65 66 00 62
Courriel : 0120016c@ac-toulouse.fr
Site internet ENT : <http://carladez.entmip.fr/>



PRÉSENTATION

- > La section sportive scolaire équestre, ouverte depuis la rentrée 2012, accueille une vingtaine d'élèves de la sixième à la troisième. Elle permet à des élèves motivés de pratiquer une activité sportive en plus de leurs cours obligatoires. C'est grâce à un partenariat avec le Ranch du Barrez que cette structure a pu voir le jour.



Chaque année, les élèves se présentent à l'examen des galops et participent aux championnats UNSS.

FONCTIONNEMENT

- > Les élèves pratiquent cette option à raison de trois heures par semaine :
 - 2h de pratique au Ranch du Barrez situé à 5 minutes du collège.
 - 1h de théorie au sein du CollègeLe professeur d'EPS est responsable de la section et les cours sont encadrés par une monitrice diplômée.
- > Pour les classes de sixième et cinquième les cours d'équitation sont entièrement intégrés dans leur emploi du temps. Concernant les classes de quatrième et troisième, les cours ont lieu le vendredi de 15h à 17h.
- > Un bus mis à disposition par la communauté de communes permet de conduire les différents groupes au Ranch. Si les cours terminent en dehors du créneaux des horaires scolaires les parents récupèrent leurs enfants sur place.

